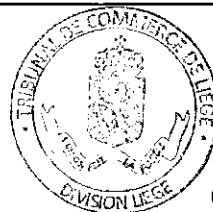


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17168825



Greffé

21 NOV. 2017

N° d'entreprise : **0419.955.560**

Dénomination

(en entier) : **SAVO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **S.A.**

Adresse complète du siège : **RUE ALBERT 1^{ER} 72 - B-4610 BEYNE-HEUSAY**

Objet de l'acte : Démission d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2017 :

"L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Albert SAVO en tant qu'administrateur de la société, et ce avec effet immédiat.

•L'assemblée prend acte du décès de Monsieur Giovanni SAVO le 20/10/2017. Elle prend acte de la fin de son mandat d'administrateur.

•L'assemblée donne décharge aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année 2017, jusqu'à la fin de leur mandat.

•L'assemblée décide de nommer les administrateurs suivants pour une durée de six ans : la société ERYGE S.P.R.L., dont le siège social est établi Rue des Sorbiers, 2 à 4130 ESNEUX, représentée par Monsieur Jean-Marc NOEL, gérant, et Monsieur Jean-Marc NOEL, domicilié Rue des Sorbiers, 2 à 4130 ESNEUX. Le mandat de Monsieur NOEL en personne physique sera effectué à titre gratuit.

La société ERYGE sera administrateur-délégué

SAVO S.A.

Représentée par Jean-Marc Noël

Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).